

L'écho du CSE DTSI

Phare : une transformation qui éteint la lumière de la proximité



La direction d'Orange France poursuit sa fuite en avant avec le projet Phare, présenté en octobre 2025 et prévu pour le 1er février 2026, en pleine mise en œuvre du projet REGAIN.

Une énième réorganisation qui, loin d'apporter stabilité et reconnaissance, fragilise encore davantage les collectifs de travail.

Sous couvert « d'efficacité », la DISU supprime purement et simplement les activités techniques des Techniciens de Soutien de Proximité (TSP).

Leurs missions historiques disparaissent, remplacées par l'animation d'ateliers déconnectés du terrain. Au total, 26 salariés changent d'activité, et ce dans un collectif où l'on compte de nombreux salariés de plus de 55 ans, sommés de se « réinventer » à l'approche de la retraite.

Un mépris total de l'expérience et des compétences accumulées pendant des décennies.

Derrière le discours de modernisation se cache une centralisation à outrance : les 40 points de production régionaux sont supprimés au profit de 5 points nationaux. Les ordinateurs seront désormais envoyés par la poste, remplaçant la présence humaine par un simple colis. Cette logique industrielle détruit la proximité avec les utilisateurs, dégrade le service rendu et fragilise la satisfaction client, qui reposait justement sur le contact direct avec les TSP.

Cette restructuration n'a qu'un objectif : réaliser des économies financières, au détriment de la qualité du service et des conditions de travail. Les alertes de la médecine du travail sont pourtant claires : ces changements successifs créent une forte instabilité, génèrent du stress, de la perte de sens et une dégradation de la santé mentale des salariés.

La CGT dénonce cette politique du « moins-disant social » qui transforme des métiers de terrain en fonctions administratives déshumanisées. Nous exigeons le maintien des activités locales, la reconnaissance des compétences techniques et une véritable concertation avec les salariés avant toute mise en œuvre.

Le 1er février, Orange veut allumer Phare ; mais ce sont bien les salariés qu'on plonge dans le noir.

Vos élus CGT: Laurent Bouix, Jean-Marie Giordano, Géraldine Candidda, Laurence Piccolo, Ali Gribi, Armelle Caron, Laila Chatraoui-Mouchrih, Rémy Chimènes, Elisabeth Guibert, Nora Laadri, Clément Nurit;

Représentant Syndical: Fabrice Lebrun

REGAIN... de souffrance au travail !

L'enquête triennale CNPS-SECAFI a montré que depuis 3 ans, il y a 3 fois plus de salariés qui ont subi 2 réorganisations ou plus.

Elle a aussi montré combien les réorganisations dégradent les conditions de travail.

Par exemple les salariés ayant vécu 2 réorganisations ou plus affirment à 53% recevoir des demandes contradictoires contre 36% pour ceux n'ayant pas vécu de réorganisations.

La direction affirme qu'elle fait des réorganisations pour que le travail se passe mieux, c'est l'inverse qui se produit.

Il n'y a pas de fatalité, il y a eu 20% des salariés en moins sur les 3 dernières années et la direction fait des réorganisations pour faire tourner la boutique avec moins de bras. Ça ne marche pas!

Ces réorganisations que la direction enchaîne dégradent fortement les conditions de travail.

Alors qu'il faudrait limiter la fréquence des réorganisations, la direction a décidé d'en faire une énorme : REGAIN.

La CGT dit non ! À la place il faudrait recruter et faire une pause dans les réorganisations.

Inclusion : Un recul préoccupant !

Un an après les Jeux paralympiques, la CGT constate que la dynamique en faveur du handicap s'essouffle chez Orange. : un recrutement quasi inexistant, une population de salariés en situation de handicap vieillissante et des aménagements trop souvent retardés.

La stratégie immobilière du groupe, centrée sur les grands campus et les open spaces, accentue selon la CGT l'isolement des salariés handicapés, souvent contraints au télétravail.

Face à ce constat, la CGT rappelle que l'inclusion ne doit pas être un effet d'annonce, mais un engagement durable. Elle appelle la direction à donner les moyens nécessaires pour une entreprise réellement accessible, équitable et solidaire.

ASC : Une égalité pas équitable !

Une nouvelle prestation exceptionnelle dite « Coup de pouce Noël » sera prochainement ouverte aux salariées de la DTSI.

La CGT s'est abstenue de prendre part au vote, estimant que ce dispositif ne respecte pas le principe d'équité : ceux qui gagnent moins ont forcément besoin de plus et ceux qui gagnent plus ont besoin de moins... Donner autant à tout le monde prolonge les inégalités!



Lien vers la déclaration
préalable de la CGT au
CSE DTSI de OCTOBRE
2025

Vous souhaitez nous contacter
pour adhérer
à la CGT Fapt Orange

Contactez la CGT
Fapt Orange

